

2 Mai 2018 - Communiqué

Stéphanie Goyheneix, Présidente de l'ACEPP



ACEPP

Association des Collectifs
Enfants Parents Professionnels -
29, rue du Charolais -75012 Paris
Tél : 01 44 73 85 20
www.acepp.asso.fr

Un réseau de 39.000 parents ; 7.200 salariés ; 34.000 enfants accueillis

« Juin » dit l'un, « Non, pas avant septembre » dit l'autre. Dans le réseau, les pronostics vont bon train.

Sur le contenu de la **Convention d'Objectifs et de Gestion**, par contre, personne ne se risque pas à des pronostics hasardeux. Alors, on patiente...et dans cette attente, on affirme, haut et fort :

Nous sommes dans l'attente d'une politique Petite Enfance et Parentalité ambitieuse, cohérente et partagée, renforçant aussi bien l'existant que le développement de nouveaux espaces d'accueil.

Ambitieuse dans ses objectifs

Sur ce point notre réseau a de nombreux atouts qui pourraient nous inciter à l'optimisme.

- L'ouverture à l'environnement, à la diversité, l'universalité de l'accueil, le soutien primordial aux professionnels (formation, conditions de travail...) et aux parents qui émanent du **cadre national pour l'accueil de la petite enfance** sont des principes qui sont au cœur de ce qui fonde l'ACEPP.
- Les **objectifs attendus d'éveil artistique et culturel, d'accueil et d'inclusion des enfants ou des parents en situation de handicap ou de pauvreté, de prise en compte des enjeux de santé sur la petite enfance**, sont des thématiques sur lesquelles notre réseau est reconnu pour l'innovation dont il fait toujours preuve depuis de longues années.

Ce qui nous empêche d'être pleinement optimistes, ce sont les réserves quant aux modes opératoires car **si nous partageons les objectifs, nous craignons la méthodologie principalement quantitative pour les atteindre.**

Par exemple, autour de la question du handicap. Notre réseau sait qu'avant de poser ce mot sur un formulaire, l'accompagnement de l'enfant, des familles mérite d'être savamment mûri, partagé entre les professionnels, les familles, la PMI. Cela doit nécessairement « prendre du temps », et que cette approche est davantage qualitative que quantitative. **Nous craignons donc un système de « prime au comptage » auquel beaucoup de nos structures adhérentes ne pourraient souscrire.**

Cohérente dans sa gestion

Sur ces sujets, nous sommes dans l'attente de prises de position nécessaires et déterminantes quant à l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

- Aujourd'hui, la politique Petite Enfance est par nature complexe car elle ne repose pas sur la compétence obligatoire d'un acteur. De fait elle est tributaire de l'implication des acteurs locaux. **Le manque de cohérence sur les territoires et le besoin d'un pilotage national de la Petite Enfance sont criants.**
- Du fait de la disparité des acteurs (Etat, CAF, Conseil Départemental, Communes, Entreprises et Familles) et des formes de financement (crédit d'impôts aux familles, CIF aux entreprises réservataires / CEJ, PSU, PAJE, CMG / subventions, dotations/prestations), **le « reste à charge » des familles et le niveau d'effort public consenti sont très inégaux selon les modes d'accueil et ne sont pas mis en cohérence les uns des autres.**

Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- 800 lieux d'accueil associatifs de la petite enfance (multi-accueils, crèches parentales, micro-crèches, accueil de loisirs...) **soit 17.000 places**
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Assistants Maternels
- Des ateliers, des cafés de parents
- Des Universités Populaires de Parents

C'est aussi un réseau de compétences de 25 associations départementales et régionales.

L'Acepp en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.

Les établissements d'accueil du réseau se caractérisent par leur volonté

- d'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la collaboration parents professionnels
- de jouer un rôle sur le développement local.

Ils se sont construits autour de préoccupations éducatives, d'épanouissement de l'enfant, d'ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, d'harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels.

Contacts Acepp :

Présidente : Stéphanie GOYHENEIX
Directeur du pôle CEPP : Philippe DUPUY
tél. : 06-08-75-36-53
philippe.dupuy@acepp.asso.fr

- Le dernier rapport de l'IGAS-IGF paru fin 2017 confirme l'étude CNAF de 2016 démontrant que les EAJE collectifs à gestion associative ont le plus faible coût parmi les modes d'accueil collectifs. Ce rapport indique également que le coût d'investissement dans une place nouvelle est près de deux fois plus élevé dans un EAJE public que dans un EAJE associatif.

Ces éléments devraient donc, dans un contexte d'optimisation des coûts publics, conduire à conforter, voire favoriser, le modèle économique associatif.

Pour autant :

- Les modes d'accueil qui se développent le plus sont les micro-crèches PAJE, dont le rapport de l'IGAS-IGF pointe le surfinancement public*, et les Maisons d'Assistants Maternelles, alors que ce sont les modes d'accueil qui impliquent le reste à charge pour les familles le plus important. Le coût global (Familles + CAF + Etat + Collectivités...) ne devrait-il pas rentrer dans la prise en compte des financements d'un mode d'accueil ? **Ou la question quantitative de création de places supplante celle, qualitative, du public qui a accès à ces nouvelles places créées ? Une prise de position est donc fortement attendue sur cette question dans le cadre de la COG.**
- Le gel voire la diminution des subventions dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat, fragilise notre réseau. **Ainsi, nous attendons une sécurisation du financement de nos associations ou un encouragement à la recherche de nouveaux modèles économiques.**

Partagée dans sa conception et sa diffusion

- **Une politique partagée est ambitieuse** : elle peut prendre davantage de temps dans sa conception mais la consultation des parents permet de les engager sur des projets de territoire, de mener une politique coordonnée en petite enfance, enfance et parentalité et de gagner du temps dans sa diffusion...
- **Une politique partagée est cohérente** : elle met en adéquation l'offre et la demande, emmène à la complémentarité des modes d'accueil afin de répondre aux attentes des familles, de favoriser l'ouverture à tous, la mixité sociale et culturelle.

Bon avec tout ça, juin ou septembre ?...

*Extrait Rapport IGAS-IGF :

2015 Calculs sur la base d'une garde à temps plein de 9h/j et 18j/mois et une famille ayant 2 SMIC de revenus ; Pour CIF : place facturée 15000€	EAJE Public avec CEJ	Microcrèche PAJE avec CIF sur 70% des places
Total Financements publics	1351	1864
Dont CAF	1067	727
Dont Etat	96	1137
Dont Commune	188	-
RAC Famille	132	564

En savoir sur l'ACEPP : www.acepp.asso.fr